

Communauté de Communes

TERRE D'AUGE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

20
18

Restez connecté(e)s, suivez-nous !

Pour suivre l'actualité de la Communauté de Communes, être au courant des dernières nouveautés, des événements organisés près de chez vous, bref : être informé, rejoignez-nous sur :



LE NOUVEAU SITE INTERNET
www.terredauge.fr



LA PAGE FACEBOOK
Communauté de Communes
Terre d'Auge



LE COMPTE TWITTER
[@terredauge](https://twitter.com/terredauge)

SOMMAIRE

p 01

NOTRE **TERRITOIRE**

p 04

NOS **COMPÉTENCES**
& NOTRE **ORGANISATION**

p 07

LES **RESSOURCES HUMAINES**

p 08

LA **COMMUNICATION**
LES **MARCHÉS PUBLICS &**
AFFAIRES JURIDIQUES

p 09

LES **FINANCES**

p 11

L'**ATTRACTIVITÉ**

p 12

L'**URBANISME**
& L'**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

p 15

LE **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

p 17

L'**ENFANCE & L'ÉDUCATION**

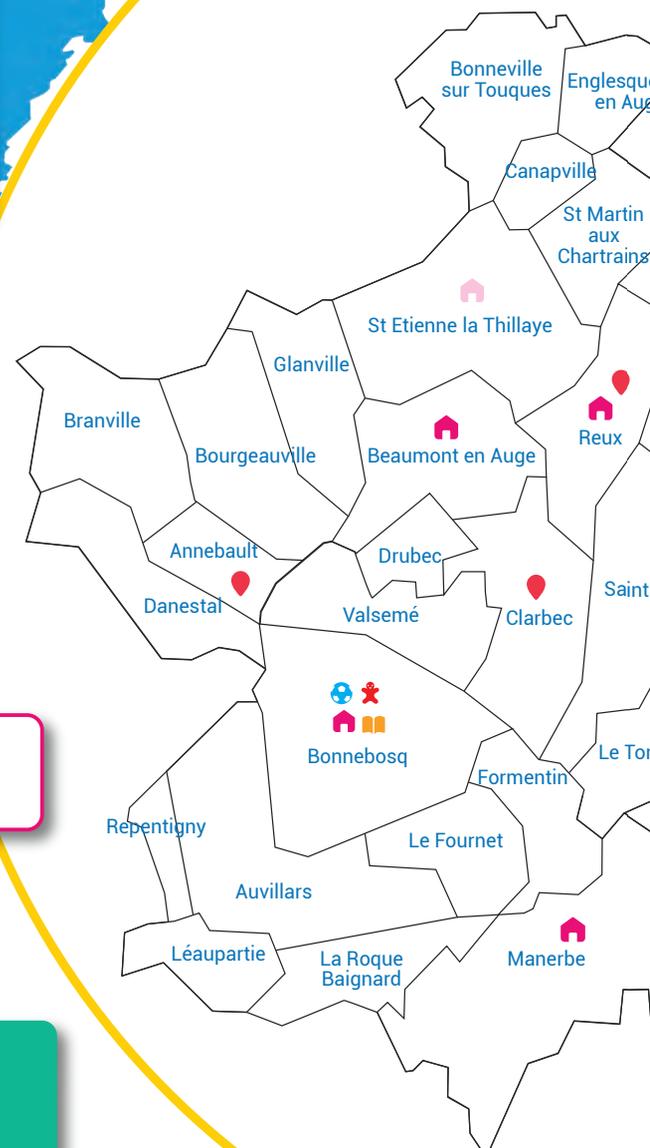
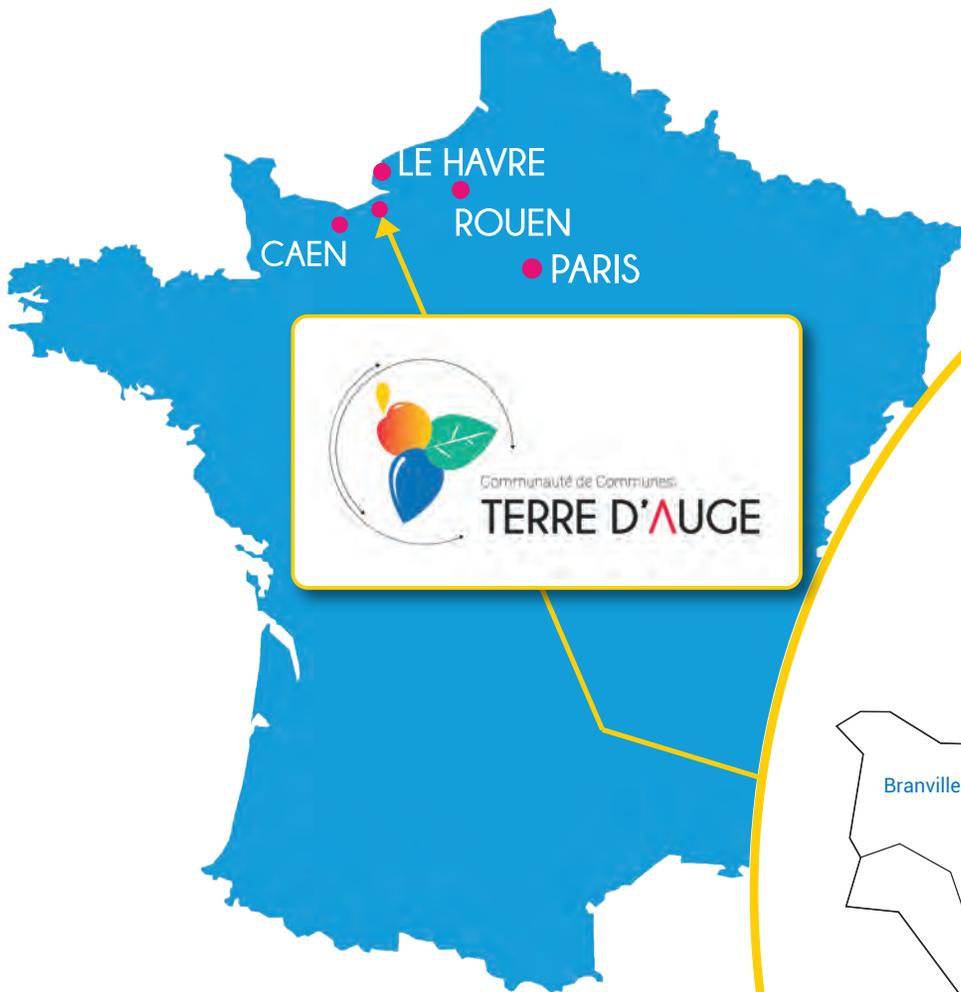
p 21

LA **CULTURE**

p 24

LE **SPORT**
LES **SERVICES TECHNIQUES**

NOTRE TERRITOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2018



> AÉROPORT : 10 MIN

 45 COMMUNES
 19 916 HABITANTS
 323 KM²

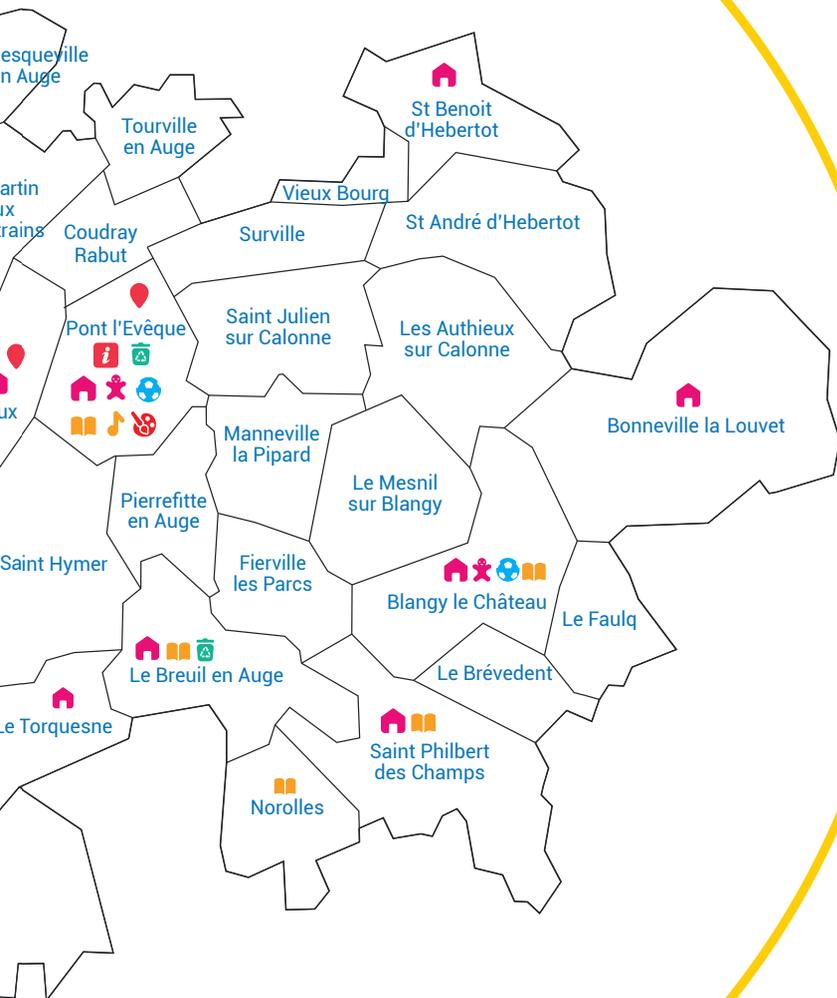
PRÈS DE

1 900



ENTREPRISES IMPLANTÉES SUR LE TERRITOIRE

> STATIONS BALNÉAIRES : 15 MIN



> PARIS : 1H30



PLUS DE

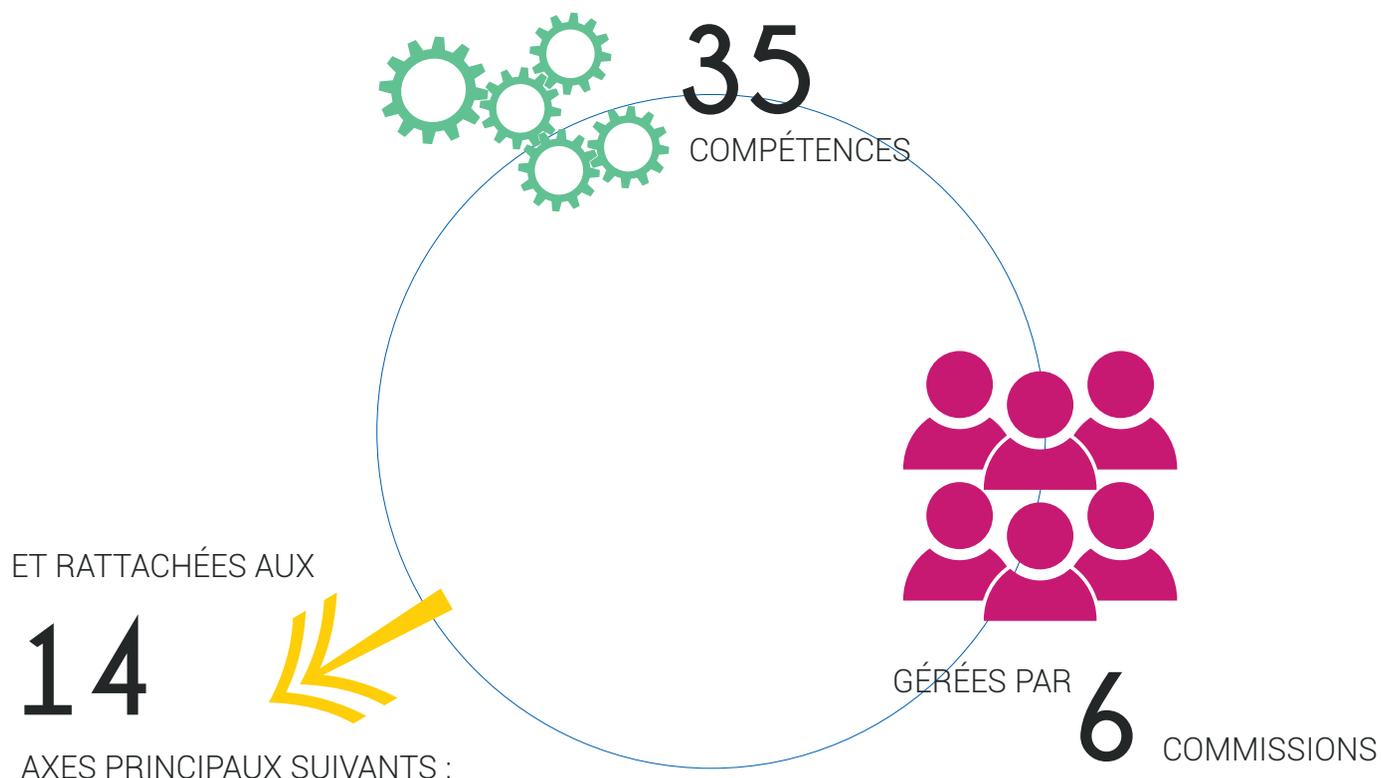
5 800

EMPLOIS

- École
- Centre de loisirs
- Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s
- Office de Tourisme
- Déchetterie
- Bibliothèque
- École de musique
- Équipement sportif
- Zone d'activités



NOS **COMPÉTENCES** & NOTRE **ORGANISATION**



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- > Aménagement de l'espace
- > Développement économique
- > Promotion du tourisme
- > Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- > Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- > Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- > Protection et mise en valeur de l'environnement
- > Politique du logement et du cadre de vie
- > Construction, entretien et fonctionnement des équipements scolaires élémentaires, pré élémentaires, et des équipements culturels et sportifs
- > Action sociale
- > Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire
- > Création et gestion de maisons de services au public d'intérêt communautaire et définition des obligations de services au public

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- > Santé
- > Assainissement

En 2018...





Remise du prix de l'Architecture et de l'Aménagement Normand du CAUE pour l'école maternelle Terre d'Auge à Pont l'Évêque



Signature du contrat de territoire



Assemblée générale de l'entente intercommunautaire



Intégration de 10 nouvelles communes



Séance du Conseil Communautaire



La commission Développement Durable



Séance du Bureau

LES RESSOURCES HUMAINES

FAITS MARQUANTS

- > **Adhésion au CNAS** au 1^{er} janvier 2018
- > **Intégration de 13 agents scolaires** de l'ex Communauté de Communes de Cambremer au 1^{er} janvier 2018
- > **Elections professionnelles** en décembre 2018



EN CHIFFRES

446 heures de formations

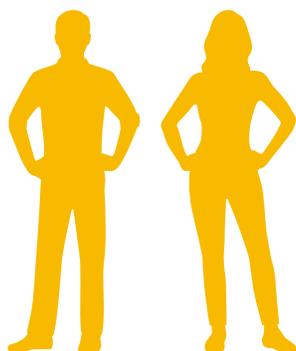
2 réunions du Comité Technique (CT)

2 réunions du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)



Effectif global permanent au 31 décembre 2018

115 agents



Service	Nombre d'agents
Scolaire	64
Culture	21
Administratif	11,5
Développement durable	7
Sport	6
Technique	4
Urbanisme	1
Développement économique	0,5
TOTAL	115

LA COMMUNICATION

Le service Communication existe depuis décembre 2017. Il gère la communication interne (à destination des élus et des agents) et la communication externe (à destination du grand public). Son but : faire connaître et reconnaître les activités de la communauté de communes ainsi que promouvoir son image par la conception et la mise en oeuvre d'actions et de supports de communication.

FAITS MARQUANTS

- > **Déploiement d'une communication digitale sur les réseaux sociaux** : création d'une page Facebook et d'un compte Twitter
- > **Harmonisation et revalorisation de l'ensemble des supports de communication existants** par une refonte graphique et textuelle complète (guides, rapports, flyers, affiches, etc.)
- > **Création d'une lettre interne** mensuelle "L'INTERCONNEXION" à destination des agents pour créer du lien et faciliter le partage d'information entre le siège et les services délocalisés
- > **Création d'un livret d'accueil pour les 10 nouvelles communes**



EN CHIFFRES

Création de **8** affiches promotionnelles et refonte de **5** brochures, guides et rapports

Organisation de **2** événements majeurs : la cérémonie des voeux et la signature du contrat de territoire

 **+ de 300** publications et **610** abonnés

 **+ de 130** tweets et **210** abonnés

LES AFFAIRES JURIDIQUES & LES MARCHÉS PUBLICS

Afin de garantir la sécurité juridique des actes pris et des projets menés, la Communauté de Communes possède un service juridique. Ce service apporte le conseil aux élus, l'assistance aux responsables de service et assure la gestion administrative et juridique des procédures. Elle s'appuie également sur un service Marchés Publics. Il gère les procédures de mise en concurrence liées à la commande publique, les conventions, les contrats, etc., organise et anime les commissions d'appel d'offres en collaboration avec les différents services et il veille au respect de la libre concurrence et de la transparence.



EN CHIFFRES

17 marchés conclus dont **2** marchés en procédure formalisée (marché de denrées alimentaires et valorisation des déchets des déchetteries)

4 réunions de la Commission d'Appel d'Offres

2 jurys pour le concours d'architecture pour le pôle enfance

FAITS MARQUANTS

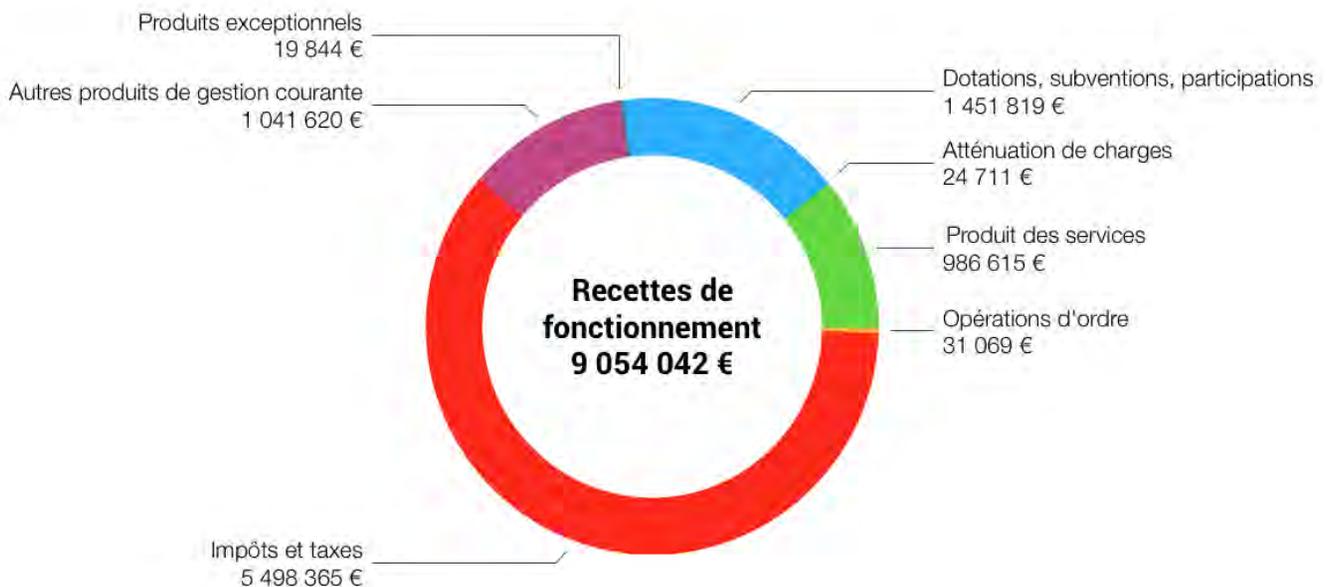
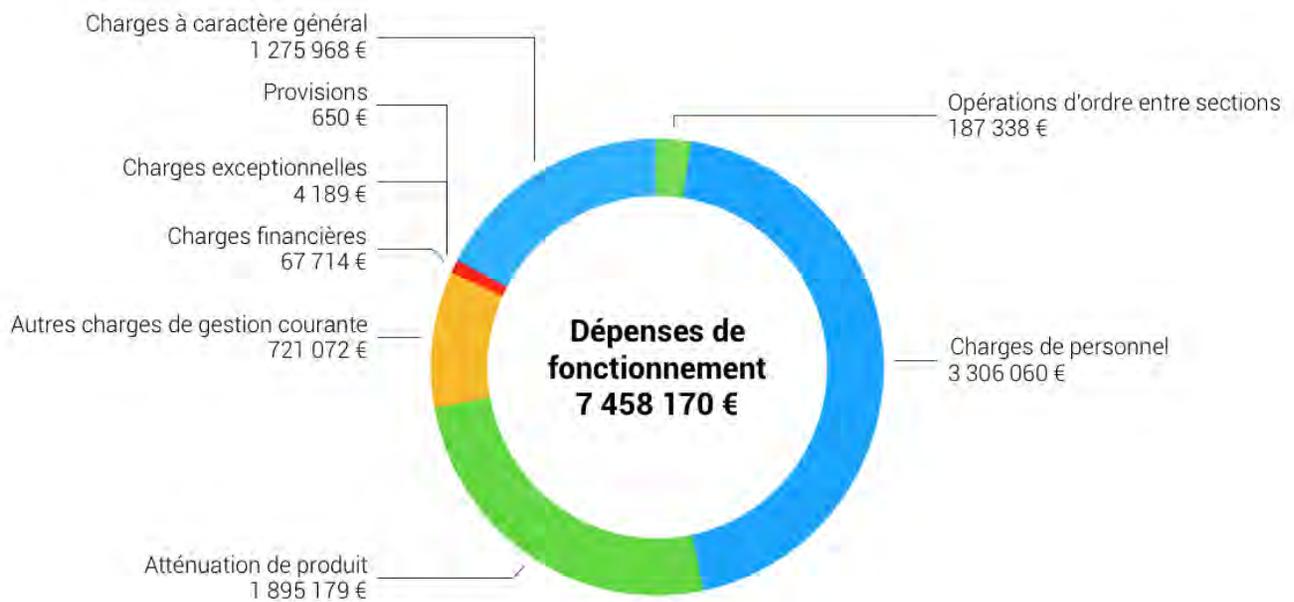
- > **Rationalisation des coûts** en passant des marchés globaux pour plusieurs années : marché de contrôle des extincteurs et marché de voirie.

- > **Signature d'un concours d'architecture** pour la construction du pôle enfance

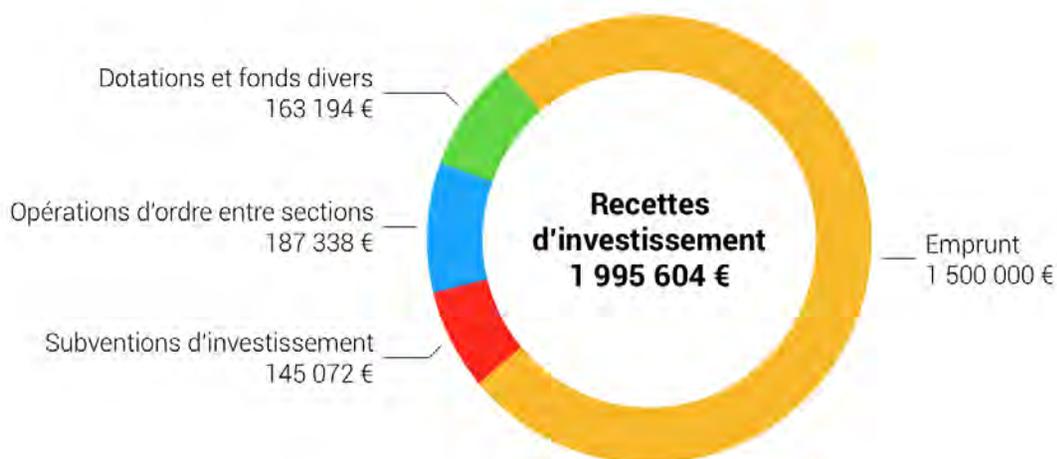
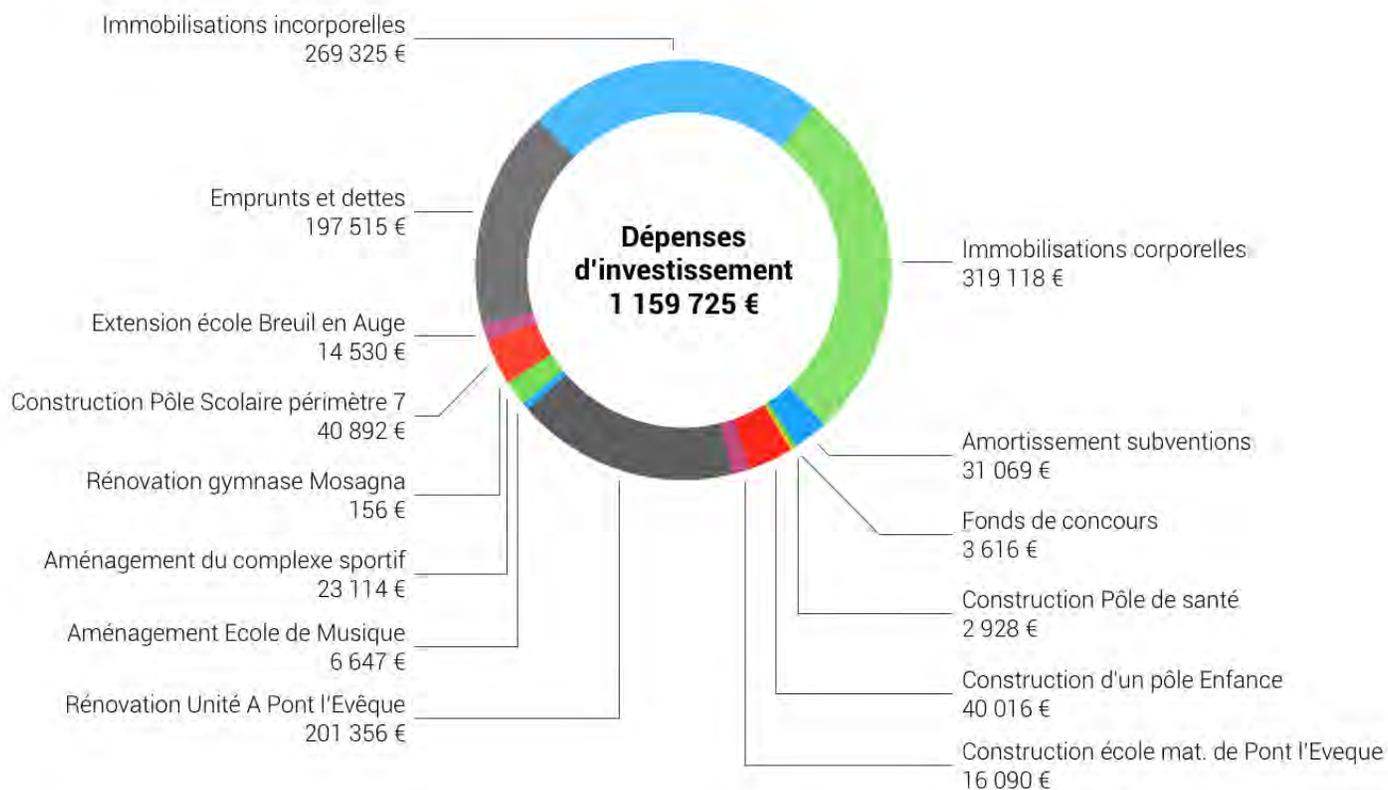
LES FINANCES

Les graphiques et données suivantes retracent l'ensemble des dépenses et des recettes inscrites au budget et réellement exécutées pour l'année 2018. Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité ; d'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) et de l'autre, la section d'investissement.

| FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



L'ATTRACTIVITÉ

La Communauté de Communes est compétente pour la création, l'aménagement, l'extension, l'entretien et la gestion des zones d'activités (industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires). Elle exerce la maîtrise d'ouvrage sur ces zones, les achats ou locations, mises à disposition et ventes. Elle développe l'activité économique locale. Elle est également compétente en matière de politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

FAITS MARQUANTS

- > **Commercialisation du Parc d'Activités du Mont Gripon** à Pont l'Évêque : 13 171 m² pour la création d'une zone d'activités
- > **Fin de la commercialisation du Parc d'Activités de la Forge** à Clarbec avec la **vente de la dernière parcelle des 5 créées** : 11 118 m² pour l'implantation d'une agence événementielle avec ses bureaux, son atelier de production et son espace de stockage de décoration et d'ameublement
- > **Délégation au conseil départemental du Calvados** de la compétence d'octroi de tout ou partie des aides à l'immobilier d'entreprise
- > **Attribution du marché triennal de voirie** à l'entreprise Mastellotto pour un montant maximum de travaux de 500 000 €
- > **Investissements à hauteur de 200 000 € pour des travaux divers sur la zone d'activités touristiques** : études touristiques, travaux sur bâtiments, mise aux normes électriques, achat de caisse informatique, mobilier, jeux d'extérieur, barrières et badges, remplacement de la chambre froide pour le restaurant
- > **Modification des tarifs de la taxe de séjour** suite à l'évolution de la loi finances : un taux de 5% est appliqué au coût par personne de la nuitée dans les hébergements en attente de classement ou sans classement. Les autres tarifs restent inchangés.



La Communauté de Communes a également créé et financé à hauteur de 70% l'Agence d'Attractivité Terre d'Auge à laquelle a été confiée la compétence tourisme, l'office de tourisme et le lac avec sa base de loisirs et son camping.

Son conseil d'administration, auquel siègent 9 élus de Terre d'Auge, s'est réuni 4 fois en 2018 et 1 assemblée générale a eu lieu.

Pour consulter le rapport d'activité 2018 de l'Agence d'Attractivité, rendez-vous sur www.terredauge.fr



EN CHIFFRES

66 862 € de subventions versés et répartis entre Initiative Calvados, l'association Conduite Jeunes, la Mission Locale Baie de Seine, le comice agricole de Blangy le Château, le PLIE (Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi), le FISAC (Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce) et subvention exceptionnelle à l'ASTA (Association Sauvegarde de la Touques et Affluents)

L'URBANISME & L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Les communes ont opté pour le transfert à la Communauté de Communes de la compétence en matière d'élaboration des documents d'urbanisme. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration sur le territoire.

Celui-ci a intégré les 10 nouvelles communes qui ont rejoint la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2018 : Auvillars, Bonnebosq, Drubec, Formentin, La Roque Baignard, Le Fournet, Léaupartie, Manerbe, Repentigny, Valsemé. Par délibération du Conseil Communautaire en date du 11 janvier 2018, le PLUi a donc été prescrit sur 45 communes. Ce document traduit cinq grandes ambitions :

- La volonté d'un **cadre de vie agréable** pour les habitants
- **Organiser** le territoire avec une logique plus pertinente
- **Renforcer** l'attractivité touristique
- **Affirmer** les activités économiques
- **Développer** et **protéger** l'activité agricole aux multiples facettes

FAITS MARQUANTS

> Poursuite des **procédures de déclaration de projet, de révision et de modification des documents d'urbanisme communaux** :

- Arrêt du PLU d'Annebault
- Approbation du PLU de Reux
- Approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU de Saint André d'Hébertot

> Institution du **droit de préemption urbain sur les 10 nouvelles communes et la commune de Reux** : sur les zones urbaines (U des PLU et des POS) et d'urbanisation future (AU des PLU et NA des POS), sur les périmètres de protection rapprochée de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines et sur les zones soumises aux servitudes dites "d'inondation" selon le Code de l'environnement.

Ces communes ont délégation pour exercer le droit de préemption urbain en vue de réaliser des actions ou des opérations d'intérêt communal et relevant des compétences qu'elles exercent.

Un registre, dans lequel sont inscrites toutes les déclarations d'intention d'aliéner, les acquisitions réalisées par l'exercice du droit de préemption est ouvert et consultable au siège de la Communauté de Communes, aux jours et heures habituels d'ouverture.

> **Débat sur la politique de l'urbanisme** : lorsqu'un Établissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre exerce la compétence relative au Plan Local d'Urbanisme, son organe délibérant tient, au moins une fois par an, un débat portant sur la politique locale de l'urbanisme. Celui-ci a eu lieu le 6 décembre 2018 et a permis aux élus de la collectivité de réaliser un "point d'étape" sur la politique locale menée sur le territoire.

LE PÔLE DE SANTÉ LIBÉRAL ET AMBULATOIRE (PSLA)

Poursuite du projet de **Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) sur le territoire** : la Communauté de Communes a poursuivi les échanges avec les professionnels de la santé afin de définir les besoins sur le territoire. L'objectif étant de lutter contre la désertification médicale en proposant une offre répondant aux besoins de la population.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le PLUi est constitué de **5 phases** et **s'achèvera au début de l'année 2020** :

- **Phase 1** : Analyse territoriale concertée et partagée
- **Phase 2** : Définition des orientations générales de développement du territoire
- **Phase 3** : Définition des orientations d'aménagement et de programmation, du règlement et du zonage
- **Phase 4** : Mise en forme du projet en vue de l'arrêt
- **Phase 5** : Approbation du projet

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLUI

- > Phase 1 : **intégration des 10 nouvelles communes** au projet de PLUi et **mise à jour du diagnostic agricole** réalisé en 2017
- > Phase 2 : **définition du PADD** (Le projet d'aménagement et de développement durables) sur l'ensemble du territoire et débat lors du Conseil Communautaire du 6 décembre 2018
- > Phase 3 : **réalisation du règlement graphique et des OAP**. Premières réflexions sur le règlement écrit

MOMENTS DE CONCERTATIONS

- > 6 **comités de pilotage**
- > 2 **commissions d'urbanisme**
- > 2 **assemblées des maires**
- > 2 **ateliers** dont une formation urbanisme dispensée par le CAUE (conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)
- > 3 **comités techniques**
- > 1 **réunion publique**
- > 1 **exposition publique**
- > 1 **réunion de travail** avec les agriculteurs des 10 nouvelles communes (réalisée en 2017 sur les 35 communes historiques)
- > 3 **réunions avec les Personnes Publiques Associées (PPA)**
- > 4 **permanences** pour travailler sur le projet avec les communes

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLUI

- > Une **étude sur le confortement de la défense incendie du territoire** en partenariat avec le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) et en collaboration avec les communes
- > Une **étude de levé de doute sur les zones humides** à enjeux du territoire
- > Une **étude sur la capacité des réseaux électriques** pour les bâtiments pouvant changer de destination en partenariat avec Enedis

PERSPECTIVES

- > **PLUi** : Achèvement des OAP et réalisation du règlement écrit du PLUi ; Arrêt du PLUi en juin 2019 puis consultation des Personnes Publiques Associées et des communes ; Enquête publique ; Approbation
- > **PSLA** : Réalisation des études nécessaires à la définition des besoins



EN CHIFFRES

- 185** Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) instruites
- 2** communes soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU)
- 2** cartes communales et **4** plans d'Occupation des Sols
- 37** communes soumises à un Plan Local d'Urbanisme (PLU)



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les compétences de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, de Service Public d'Assainissement Non Collectif et de GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) sont exercées par la Communauté de Communes.

LA GESTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

FAITS MARQUANTS

- > **Signature du nouveau marché** d'enlèvement, de traitement et/ou de collecte des déchets collectés en déchetterie pour 3 ans.
- > **Recrutement** d'un agent en contrat aidé "parcours emploi compétences" pour renforcer l'équipe de la déchetterie à Pont l'Évêque et faire face à l'augmentation constante du nombre d'utilisateurs



EN CHIFFRES

72 000 passages à la déchetterie à Pont l'Évêque et **12 214** tonnes de déchets collectés

2 233 passages au dépôt surveillé du Breuil en Auge et **164** tonnes de déchets collectés

4 422 tonnes d'ordures ménagères collectées

600 tonnes d'emballages ménagers, journaux, revues magazines collectées et **+** **9%** de sacs jaunes collectés

690 tonnes de verre collectées

LIAISON DOUCE D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL ENTRE PONT-L'EVÊQUE ET LISIEUX



FAIT MARQUANT

- > La Communauté de Communes a engagé une réflexion avec l'agglomération de Lisieux à la **réalisation d'une liaison dédiée aux modes de déplacement doux entre Pont-l'Évêque et Lisieux.**

Dans ce cadre, une étude d'opportunité a été lancée en fin d'année 2018.

LE SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

FAIT MARQUANT

- > 47 installations d'assainissement non collectif **réhabilitées** grâce à un soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (au maximum 60% du montant du projet)



EN CHIFFRES

378 diagnostics des installations d'assainissement non collectif existantes (- **30%** par rapport à 2017)

210 contrôles de conception et d'implantation (+ **23%** par rapport à 2017)

110 contrôles d'exécution des travaux (+ **104%** par rapport à 2017)

6 799 installations contrôlées parmi lesquelles **4 365** jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service, soit un taux de conformité de **64%**

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La compétence d'aménagement et d'entretien des cours d'eau est exercée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques sur l'ensemble du bassin versant, depuis les sources dans le Département de l'Orne, jusqu'à l'embouchure entre Deauville et Trouville sur Mer.

FAIT MARQUANT

- > **Réflexions sur le projet de restauration des marais de la Touques** initiées avec le Département du Calvados (chef de file) et la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Début des études en 2019



L'ENFANCE & L'ÉDUCATION

La Communauté de Communes est en charge de l'accueil scolaire, périscolaire et extrascolaire, de la restauration scolaire et du transport scolaire sur le territoire.

L'ACCUEIL SCOLAIRE

FAITS MARQUANTS

- > **Intégration de 2 nouvelles écoles** : Bonnebosq (6 classes - 152 élèves) et Manerbe (2 classes - 36 élèves)
- > **Achèvement des travaux dans l'ancienne aile de l'école "maternelle" et déménagement** dans ces nouveaux locaux des classes élémentaires de la rue Thouret (unité B)
- > **Organisation de la 1^{ère} édition des Olympiades** : manifestation sportive organisée en partenariat entre les écoles et les animateurs périscolaires. Près de 200 enfants de CM1 et CM2 venant de plusieurs écoles du territoire intercommunal ont participé à cette journée



EN CHIFFRES

10 écoles, **11** sites, **50** classes et **1 125** élèves de la petite section de maternelle au CM2

64 agents au sein du service Enfance Éducation



RENTRÉE 2018

- > **Concertation** auprès des familles, des équipes enseignantes et des élus puis **validation du retour à la semaine de 4 jours** à la rentrée de septembre 2018
- > **Mise en place du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS)** : un dispositif qui regroupe l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources que les enfants ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial ou social et dont ils ont besoin pour réussir à l'école
- > Instauration des **goûters du périscolaire**, un temps calme avec goûter équilibré fourni par la Communauté de Communes aux enfants inscrits au service de garderie périscolaire du soir



LE RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Créé le 1^{er} décembre 2003, le RAM est financé par la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et le Conseil Départemental. Le gestionnaire est la Mutualité Française du Calvados.

Ce service est ouvert aux familles, futurs parents, assistant(e)s maternel(le)s et candidats à l'agrément. L'objectif du RAM est d'améliorer l'accueil de l'enfant au domicile de l'assistant(e) maternel(le). Ses missions sont de :

- Recenser les besoins des familles
- Recenser les places disponibles auprès des assistant(e)s maternel(le)s
- Optimiser la qualité de l'accueil à domicile
- Favoriser l'éveil et la socialisation des enfants en leur permettant d'être en contact avec leurs pairs et avec un(e) professionnel(le) de la petite enfance
- Promouvoir la formation permanente des assistant(e)s maternel(le)s pour une meilleure connaissance de l'enfant
- Donner des informations sur les démarches administratives
- Aller à la rencontre des assistant(e)s maternel(le)s non agréés pour les informer de l'intérêt à demander l'agrément
- Développer du lien social et mettre en place des actions d'éducation à la santé



FAITS MARQUANTS

> Dédoublage du RAM :

1 RAM "secteur nord" situé à Pont l'Évêque proposant 3 ateliers et 4 permanences par semaine

1 RAM "secteur sud" situé à Blangy le Château et proposant : 2 ateliers et 3 permanences dans ses locaux / 1 atelier et 1 permanence délocalisés à Bonnebosq

> **Sorties en soirée** : initiation aux gestes d'urgence pédiatrique, sécurité routière, intérêt de la motricité libre, cine-débat, le chant et le tout petit, les clés du langage et participation au forum sur le sommeil

> **Sorties en matinée** : éveil musical, zoo de Cerza, "pique-nique livre" au lac Terre d'Auge avec la bibliothèque, ferme pédagogique de Mézidon-Canon, Schatzi Parc, participation au Super Ludo



EN CHIFFRES

2 RAM

147 assistant(e)s maternel(le)s

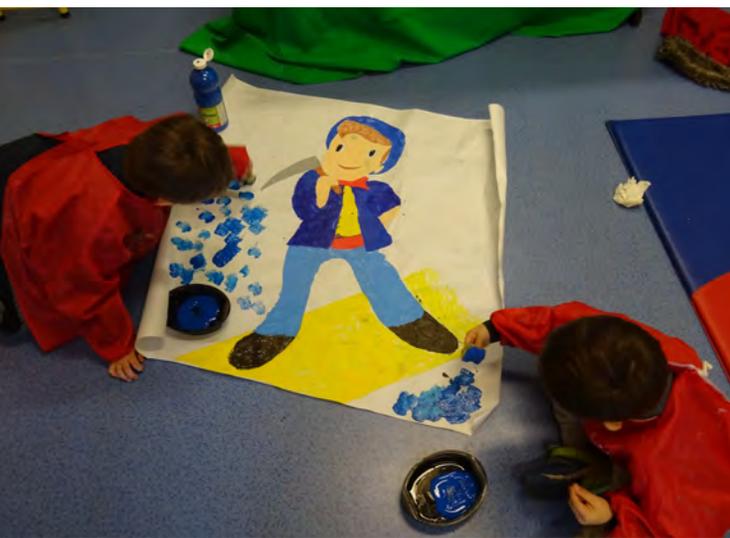
2 animatrices du relais



FAITS MARQUANTS

LES MERCREDIS

- > Retour à la semaine de 4 jours et ainsi à l'accueil des enfants à la journée à compter de la rentrée de septembre
- > Déménagement dans les locaux de l'ancienne école "unité B" pour le confort des enfants et des animateurs
- > Instauration d'un **goûter équilibré** pour les enfants et proposition d'un **petit déjeuner équilibré** une fois toutes les 2 semaines
- > Plusieurs **projets réalisés** :
 - Le Super-Ludo en partenariat avec la bibliothèque Terre d'Auge, le RAM et l'Espace Public Numérique
 - Les Racontines à la bibliothèque
 - La découverte de nouveaux jeux de société grâce à l'intervention d'une ludothécaire, un projet qui s'est poursuivi autour de jeux avec les personnes âgées de la résidence Gustave Flaubert à Pont l'Évêque
 - Activités autour du thème du sommeil en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA)



LES PETITES VACANCES SCOLAIRES

- > **Vacances à thèmes** :
 - Hiver : "La fête des Mil'Couleurs"
 - Printemps : "Autour du jeu"
 - Automne : "Les 5 sens"
- > Organisation d'un **mini-camp** pendant les vacances de printemps au gîte de la Valette à Ménil-Hubert-sur-Orne (61)

Initiation à l'escalade et au parcours acrobatique. Les enfants ont aussi réalisé un clip en langue des signes sur certains gestes de la chanson "place des grands Hommes de Patrick Bruel".



LES VACANCES D'ÉTÉ

- > **Thématique** "Les petits Artistes des Mil'Couleurs"
- > Organisation d'un **mini-camp** à Clécy (14) pour pratiquer l'escalade, l'archery touch (version ludique du tir à l'arc) et découvrir la nature.
- > **Participation à une rencontre-lecture** organisée par la bibliothèque avec les auteurs David Dumortier, Muriel Bloch et Agathe Henning
- > **Sorties nombreuses et variées** : Colline aux oiseaux, labyrinthe de Bayeux, piscine à Cabourg, zoo de Cerza, parc animalier de la Dame Blanche, village vikings an 911 à Hérouville, accrobranche, parc de jeux Girafou, challenge karting et parc du Bocasse
- > **Invitation des familles** à deux petits déjeuners, deux après-midi jeux et un spectacle de fin de vacances



EN CHIFFRES

2 sites de janvier à juillet : Pont l'Évêque et le Breuil en Auge

Les mercredis :

30 enfants accueillis sur Pont l'Évêque et **20** sur le Breuil en Auge
Encadrement par **6** animateurs diplômés

Petites vacances scolaires :

82 enfants accueillis pendant les vacances d'hiver, avec une présence maximum de **57**
72 pendant celles de printemps, avec une présence maximum de **55**
98 pendant celles d'automne, avec une présence maximum de **67**
17 ont participé au mini-camp au gîte de la Valette à Ménil-Hubert-sur-Orne (61)

Vacances d'été :

315 enfants inscrits pour **180** accueillis par jour en moyenne, encadrés par **20** animateurs et **1** équipe de direction
24 enfants ont participé au mini-camp à Clécy

LA CULTURE

La Communauté de Communes gère l'école de Musique et le réseau des bibliothèques intercommunales. Elle organise également depuis 2013 le festival Culturama, un projet culturel fédérateur.

Depuis novembre 2018, la Communauté de Communes s'est engagée dans une année de préfiguration avec le Département du Calvados dans le but de développer une politique culturelle de territoire, avec une contractualisation de 3 ans prévue à partir de septembre 2019. Des premières orientations ont été validées :

- **Accompagner** la culture
- **Valoriser** le territoire par la culture
- **Rendre accessible** la culture

À partir de ces orientations, un diagnostic culturel sera réalisé pour construire un programme d'actions en 2019.

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES INTERCOMMUNALES

Les bibliothèques Terre d'Auge ont pour objectif de rendre la lecture publique accessible et de renforcer sa proximité aux habitants.

FAITS MARQUANTS

- > **Actions avec l'association Bib'Gang** en association avec 4 autres bibliothèques :
 - "Ramènes ta science" : organisation d'ateliers autour des expériences scientifiques
 - "Défi scolaire" réalisé par 238 enfants sur le thème "développement durable et musique" : fabrication d'instruments avec des déchets recyclés
- > **Intégration** de la bibliothèque de Bonnebosq
- > **Développement de projets estivaux** : la Cabane à Lire au Lac Terre d'Auge, les animations "Partir en Livre" avec les enfants du centre de loisirs Mil'Couleurs (atelier d'écriture et rencontre avec le poète David Dumortier) et le circuit Littérature et Patrimoine pour partir à la découverte des nouvelles communes
- > **Installation de 4 boîtes à lire** en partenariat avec le Lion's club
- > Réalisation d'un **diagnostic du réseau des bibliothèques intercommunales** pour adapter ces dernières à l'évolution du territoire
- > **Financement d'actions pour l'ouverture culturelle et l'attractivité du territoire** : interventions dans les écoles, en EHPAD, dans les communes, au centre Mil'Couleurs et à la bibliothèque, création de spectacles jeunesse et adultes



EN CHIFFRES

1 388 inscrits

40 000 documents empruntés

2 230 participants aux animations

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique a pour objectif de développer les pratiques musicales par la sensibilisation et l'enseignement de la musique.

FAITS MARQUANTS

- > **Création d'une fanfare à l'école** primaire à Bonneville la Louvet pour découvrir la pratique de la musique pendant 2 ans
- > **Création d'un guide pédagogique** pour organiser les différents parcours au sein de l'école de musique selon les âges et envies de l'élève dans le respect des schémas pédagogiques départemental et national
- > **Création d'une chorale ado et des cours FMAO** (Formation Musicale Assistée par Ordinateur)
- > **Création d'un poste** de secrétaire à mi-temps et **accueil de 3 nouveaux professeurs**
- > **Mise en place de la journée "Portes Ouvertes" et du passeport "Découvertes"** pour accompagner à la découverte et au choix d'un instrument
- > **Développement de la capacité d'accueil et des interventions en milieu scolaire** en lien avec l'intégration de 10 nouvelles communes
- > **Organisation de la "Fête de la Muzik"** avec 3 groupes et artistes locaux aux côtés des élèves de l'école de musique
- > **Accueil d'une résidence d'artiste** avec One Sugar Please



EN CHIFFRES

260 élèves scolarisés à partir de 4 ans, encadrés par **14** professeurs diplômés

14 instruments enseignés, **4** formations proposées et **11** pratiques collectives

625 enfants de **25** classes sensibilisés à l'école élémentaire, et **11** projets scolaires développés

19 concerts, spectacles et auditions des élèves réunissant **1 260** spectateurs

11 00 € de financement et aide à l'investissement du Département du Calvados



LE FESTIVAL CULTURAMA

Culturama est le projet culturel fédérateur du territoire de la Communauté de Communes. Chaque année une thématique est exploitée par tous ceux qui souhaitent participer au festival. L'objectif : mettre en lien les compétences de chacun, développer et enrichir les partenariats en faisant vivre la culture sur le territoire.

FAITS MARQUANTS

> Thématique **2018 : "Ombres et lumières"** avec **3 mois** (avril, mai et juin) de **spectacles, expositions, concerts, projections et animations**

> **Création d'un projet culturel** : "PAN ! Parcours Artistique Nocturne" soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Normandie.

Ce parcours nocturne a fait étape dans 6 communes du territoire avec la projection d'images et de court-métrages sur des bâtiments. Plus de 1 300 personnes ont assisté à l'événement.

> **Création du site internet** www.culturama-lesite.fr

> Culturama a été **soutenu pour la 1^{ère} fois par les fonds LEADER** (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale)

> Une **communication plus forte** avec le soutien de la chargée de communication de Terre d'Auge



EN CHIFFRES

47 manifestations dans **12** communes du territoire et dans **25** lieux différents :
12 spectacles, **21** animations, **7** concerts
7 expositions

1 projet culturel phare "PAN !"

51 acteurs du territoire impliqués : acteurs culturels, acteurs sociaux, professeurs, associatifs, agriculteurs, artisans maires, conseillers municipaux, bénévoles, agents municipaux et intercommunaux, enfants et habitants

26 artistes impliqués dans les projets

Près de **4 900** spectateurs



LE SPORT

La construction, la gestion et l'entretien des équipements sportifs sont assurés par la Communauté de Communes, qui apporte également une aide financière aux organismes à but non lucratif reconnus ayant un intérêt sportif relevant de la compétence de la Communauté de Communes sur le territoire et disposant d'un agrément (affiliation à une fédération/une ligue, agrément jeunesse et sport, etc.)

FAITS MARQUANTS

- > Projet de réaménagement du complexe sportif Michel d'Ornano Terre d'Auge avec la construction d'un **terrain de football synthétique et son vestiaire** et d'un **boulodrome extérieur**
- > **Intégration du gymnase de Bonnebosq**
- > Organisation de la **10^{ème} édition du Forum des Associations** en partenariat avec la Ville de Pont l'Évêque et le Crédit Mutuel qui a réuni 36 associations et récompensé 28 sportifs
- > Organisation d'un **camp de basket ball** au gymnase Mosagna par le club de basket en présence de Nicolas Batum et Marine Johannes



EN CHIFFRES

86 000 € de subventions accordées aux associations sportives soit **63 €** par licencié
1 349 licenciés sportifs

L'INGÉNIERIE PROJETS TRAVAUX & LES SERVICES TECHNIQUES

La Communauté de Communes est dotée d'un service Ingénierie Projets Travaux qui s'occupe principalement de la mise en oeuvre des projets d'aménagement, élabore des programmes d'études et de travaux, planifie les interventions d'entreprises et pilote les projets techniques.

En 2018, **5 marchés de travaux** ont été achevés et **7 projets** ont été lancés et suivis. En tout, **46 réunions de chantier** avec des agents, cabinets d'architectes et entreprises ont été organisées.

Les Services Techniques sont polyvalents et interviennent dans la maintenance des bâtiments intercommunaux, la réalisation de petits travaux, l'entretien d'espaces verts et la logistique événementielle.

FAITS MARQUANTS

- > **Recrutement** d'un 2^{ème} agent
- > **Acquisition** d'une tondeuse, d'un aspirateur sur ridelle, d'un souffleur et de barrières de police



EN CHIFFRES

Plus de **500** interventions de maintenance interne
30 interventions d'entreprises
Un appui logistique sur **10** événements

REUSSIR
ACCOMPLIR
PROGRESSER
CREER
ENSEMBLE



Communauté de Communes
TERRE D'AUGE

Communauté de Communes Terre d'Auge

9 rue de l'hippodrome
ZA la Croix Brisée
14130 Pont l'Évêque

Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Tel : 02 31 65 04 75

accueil@terredauge.fr



www.terredauge.fr



Communauté de Communes Terre d'Auge



@terredauge